CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SAVANNAH

Le **samedi 05 février 2022, à 14 h** au lieu-dit « Poggio » route de Stangone 20117 Eccica-Suarella, aura lieu l'assemblée générale de l'association Savannah.

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation du rapport d'activités 2021
- 2. Présentation du rapport financier 2021
- 3. Perspectives 2022
- 4. Propositions d'ajouts dans les statuts de l'association Savannah afin que celle-ci puisse se porter « partie civile » et puisse délivrer des reçus fiscaux.

Vôte pour chacune des propositions suivantes :

- 41 Dans l'article 1, ajouter un quatrième et un cinquième tirets :
- « lutte contre les violences sexuelles et le harcèlement sexuel,

- défense des enfants victimes de maltraitance »

42 – Ajouter un nouvel article : « Article 11 : en cas de dissolution de l'association Savannah l'ensemble des actifs sera versé à l'association Inseme (11 rue de Colomba 20000 Ajaccio) ou, en cas de disparition de l'Inseme, à la Fondation de France »

5. Questions diverses

La présidente de l'association Savannah Mylène JACQUET